

FRAGRANCES PARFUMS ET ALLERGIES

Qu'est-ce que c'est ?

L'utilisation des parfums et des fragrances remonte à des civilisations anciennes ; à cette époque-là ils étaient des produits de luxe, réservés à une élite sociale. Différence majeure avec les parfums que nous connaissons, ils étaient fabriqués à base d'extraits de substances naturelles, telles que les fleurs, arbres, plantes et sécrétions animales. Les fragrances désignent les composants individuels d'un parfum.

Où les trouve t-on ?

A l'heure actuelle, plus de 5000 fragrances synthétiques sont utilisées sous forme de mélanges, dans les cosmétiques (parfums, shampoings, crèmes, gels douche, dentifrices), les produits ménagers (désodorisants et nettoyants pour tapis), les textiles, les chaussures et les jouets. Les fragrances représentent la cause la plus fréquente de dermatites par contact aux produits cosmétiques (source : Commission Scientifique sur les Produits Cosmétiques et non alimentaires, Pays-Bas 1999).

➤ Cosmétiques

La Directive Cosmétiques prévoit seulement une indication des parfums et fragrances utilisés dans les cosmétiques sous le terme « parfum » ou « arôme ». L'Annexe III de la Directive concerne les substances autorisées en certaines quantités- parmi lesquelles 26 fragrances allergènes, qui doivent être listées lorsque les concentrations sont supérieures à 0,001% de résidus.

➤ Produits ménagers et lessives

Les substances visées à l'Annexe III de la Directive cosmétiques doivent être indiquées lorsqu'elles excèdent une concentration de 0,01%.

➤ Sprays et produits rafraîchissants d'intérieur

L'utilisation de ces produits destinés à diffuser des odeurs « agréables » se multiplie : des bougies aux sprays en passant par les pots pourris, les encens et les parfums d'ambiance, ils sont de plus en plus nombreux. On trouve notamment des terpènes, dont le limonène, qui peuvent former des produits d'oxydation dans l'air intérieur – connus pour être des allergènes ;

➤ Jouets

Dans les jouets, des fragrances potentiellement allergènes sont utilisées pour différencier certains produits d'autres de même catégories et les rendre plus attractifs – par exemple les peluches ou le matériel scolaire. Il existe aussi des jouets cosmétiques et olfactifs. Les voies d'exposition sont variées : contact par la peau, inhalation ou ingestion. On estime que l'exposition des enfants à des fragrances potentiellement allergènes a augmenté de manière significative dans ces dernières années. Il existe des alternatives aux fragrances potentiellement allergènes.

Une étude danoise menée en 2004 sur 7 jouets pour enfants de 0 à 10 ans a montré que 18 des 24 fragrances irritantes listées par l'UE étaient présentes, à des concentrations comprises entre 0,0001 et 0,4%. Les auteurs de l'étude estiment qu'aucune fragrance ne devrait être présente dans les jouets, quelle qu'en soit la concentration. Ils recommandent aux parents d'éviter les jouets tant que les fragrances irritantes y sont toujours présentes.

La nouvelle Directive Jouets interdit 55 substances parfumantes allergisantes dans les jouets. Des mesures qui vont dans le bon sens, mais pourraient encore aller plus loin.

Sources :

RIVM (Institut Hollandais pour l'Evaluation des Risques), Allergens in Consumer products, 2008

<http://www.rivm.nl/bibliotheek/rapporten/320025001.pdf>

Danish Environmental Agency Mapping of substances in toys and children's articles

<http://www2.mst.dk/udgiv/Publications/2006/87-7052-018-6/pdf/87-7052-019-4.pdf>

directive Cosmétiques 76/768/CE <http://eur->

[lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1976L0768:20080424:en:PDF](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1976L0768:20080424:en:PDF)

http://europa.eu/legislation_summaries/consumers/product_labelling_and_packaging/l21191_en.htm